



COMPTES RENDU

Assemblée Générale 2019

Mercredi 1^{er} juillet 2020

Adhérents

Présents :

BORGETTO Nicolas
DIAMANT Julien
CABIROL Julien
CILIA Hervé

EYQUEM Gérard
GARCIA Caroline
JUGE Vanessa
MANCEAU Frédérique

MERIC Béatrice
MOURIES Sylvie
PECHEREAU Blandine

Adhérents représentés :

AHMED Sandre procuration à LEBLOND Florence
MARTINS Marylise procuration à PICHARD Muriel
MOULLET Julie procuration à GIRAUD Yolande

OUENNICHE Eddy procuration à DIAMANT Julien
PINEAU Laura procuration à GIRAUD Yolande
PLANA CHAUVET Stéphanie procuration à LEBLOND Florence

Adhérents excusés :

AUGIAS Stéphanie
CAPEZZA Carole
CONIO TREIL Juliette

GUIDICELLI Grégory
HUGUET Myriam
MARZIONI Frédéric

MENU David
SLEPTCHENKO Irina
VALENZA Patrick

Membres du Conseil d'Administration présents:

GIRAUD Yolande
LEBEAU Edmée
LEBLOND Florence

MARIANI Natacha
MICHEL Coralie
PICHARD Muriel

Membres du Conseil d'Administration représentés

MASSAROTTO Yves procuration à LEBEAU Edmée

PICOCHÉ Jean-Louis procuration à PICHARD Muriel

Membres du Conseil d'Administration Excusés

BEURTON Danièle

TEYSSIER Cyril

Membres du Conseil d'Administration Absents

CANO Jean-Michel
MARTINATO Alain

ROSAN Ollivier
SOLA Jean-Gérald

Invités présents :

FACHE Maguy, Elue de l'opposition
GARCIA Marie-Claude, Adjointe au maire
ISNELLO Jean-Luc, Gardien Espace Pluriel
METAL Anne-Marie, Adjointe au maire

PASTOREL Michèle, Conseillère municipale
ROBIN Gilles, Directeur du service jeunesse
SIMON Christian, Maire de La Crau
TESSORE Elodie, Adjointe au maire

Invités excusés :

SANCHEZ Yannick, Correspondant Var-Matin

Personnel du JIS :

BLANCHARD Margaux – BOGAIS Robin – BOUTEZ Francette – CHAPPE Thomas – GASTALDI Martine – GUEROULT Céline – LAMBERT Marie-Claude - LLOP Antony – MOUKTARS Fatma – MULOT Nicolas – PARRACHINO Mélanie – PENA Thomas – PINEAU Maëlle - RICHEZ Margaux - RIEGERT Adeline – SANGES Grégory – TOLOTTA Corinne

Intervenants :

PERONNE Lise, Commissaire aux comptes – MOUSAIN Pierre, Expert-comptable – MICHAUX Carole, Directrice du JIS et Martine PERLIN, Adjointe de direction au JIS.

Ouverture de la séance à 18h45

Florence LEBLOND, présidente, ouvre la séance

Elle remercie tout particulièrement pour leur présence,

Mme Anne-Marie METAL, Mme Marie-Claude GARCIA toutes deux Adjointes au Maire de La Crau ainsi que Mme Michèle PASTOREL, conseillère municipale qui ont consacré de nombreuses années à collaborer avec le JIS du fait de leurs délégations respectives. La présidente et le Conseil d'administration souhaitaient leur rendre hommage et les remercier pour l'implication, le dévouement et l'écoute dont elles ont fait preuve pour soutenir les actions de l'association.

La Présidente présente à l'assemblée Mme Coralie MICHEL, conseillère municipale en charge des activités et de la vie associative du temps libre et des loisirs des enfants et des jeunes qui a pris ses nouvelles fonctions au sein du conseil d'administration, pour les six années à venir.

Elle remercie également Mr Christian SIMON, Maire de La Crau qui demande de bien vouloir excuser son arrivée tardive en séance.

Enfin elle remercie chaleureusement les quelques adhérents présents ou représentés.

La présidente informe l'assemblée que pour respecter les consignes sanitaires de distanciation physique, il a été décidé de faire l'impasse sur la réception apéritive qui clôture habituellement l'Assemblée Générale.

La présidente poursuit et énonce l'ordre du jour de la présente assemblée générale :

- 1.** Approbation PV de l'assemblée générale du 26 mars 2019
- 2.** Rapport d'activité 2019
- 3.** Rapport financier de l'exercice 2019
- 4.** Affectation du résultat 2019
- 5.** Présentation du budget prévisionnel et du programme d'activité 2020
- 6.** Question diverses
 - a. Cooptation d'adhérents au sein du Conseil d'administration jusqu'en mars 2021

Avant de débiter la séance, la présidente propose aux adhérents de procéder, pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour, au vote à main levée

Mise au vote

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

1. Approbation du P.V de l'assemblée générale du 26 mars 2019

La présidente souligne que le Procès-verbal a été envoyé par mail à l'ensemble des adhérents, avec la convocation à l'assemblée générale, le 16 juin dernier.

La présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des modifications à y apporter.

Aucune demande n'est formulée.

Mise au vote du procès-verbal du 26 mars 2019

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2. Rapport d'activité 2019

Le rapport d'activité est présenté sous forme d'un diaporama commenté par Carole MICHAUX, directrice de l'association (**Diapo AG n° 1 à 71 – Annexe 1**)

Une vidéo qui sera projetée en fin de séance, reprend toutes les activités des vacances de l'année scolaire écoulée. Ce film est réalisé chaque année, par Corinne TOLOTTA, directrice ACM.

La présentation du rapport d'activité étant terminée et après avoir donné toutes les explications nécessaires à sa compréhension, la présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Madame MARIANI :

- Pourquoi sur les tableaux de statistique des fréquentations des mercredis (*Diapo 36 - maternelle*) le total des absences facturées = 9 + absences excusées = 5 n'est pas identique à celui de la différence réservations – présences = 13 ?

La directrice répond qu'il s'agit de moyennes arrondies.

Monsieur ROBIN, directeur du service enfance et jeunesse :

- Concernant les tableaux des diapositives 52 à 54 « Statistiques petites vacances » Mr ROBIN demande des précisions sur la ligne « nombre d'enfants en attente » qui apparaît en fin de tableau. Ce chiffre est-il une moyenne journalière ou un total d'enfants en attente sur la période ?

La directrice :

- Ce chiffre correspond au nombre total d'enfants en attente sur la période.

Les questions étant épuisées, la présidente met au vote le rapport d'activité de l'année 2019.

Mise au vote

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : le rapport d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

3. Bilan et rapport financier de l'exercice 2019

- Les comptes annuels de l'exercice sont présentés par Monsieur MOUSAIN expert comptable.
Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du bilan, monsieur MOUSAIN termine son intervention en informant l'assemblée que le bilan 2019 laisse apparaître un résultat excédentaire de **36 184,13 €**
(**Diapos AG n° 73 à 77- Annexe 1**)
- Les graphiques financiers analytiques de l'exercice incluant les mises à disposition municipales sont présentés et commentés par la trésorière en exercice sur l'année 2019, Madame PICHARD.
(**Diapos AG n° 78 à 83 - Annexe 1**)
- Le rapport général et spécial de l'exercice sont présentés par Madame PERONNE, Commissaire aux comptes.
Elle rappelle les missions du C.A.C :
 - S'assurer que la gouvernance associative contribue à la transparence financière.
 - S'assurer de la justification de la consommation et de l'utilisation des fonds publics.
 - S'assurer de l'exhaustivité des produits propres.
 - S'assurer du respect de la convention collective de l'animation.
 - Se faire confirmer le respect des règles d'encadrement de l'accueil et de l'animation du public jeune.

Après avoir effectué les vérifications nécessaires, le commissaire aux comptes « Certifie sans réserve » les comptes de l'exercice 2019 de l'association, comme précisé dans ses rapports, le général et le spécial. (**Cf. Rapport général et spécial - Annexe 2**)

Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du bilan et du rapport financier 2019, la présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Madame GARCIA Caroline exprime son mécontentement en ce qui concerne le tarif du périscolaire, qui pour sa part, s'élève à 1,91 € la demi-heure. Elle estime que le coût de cette prestation est exorbitant et elle trouve injuste que les quotients qui correspondent aux classes moyennes paient de tels tarifs.

D'après Madame GARCIA Caroline et d'après les propos qu'elle a recueillis auprès d'autres parents, les tarifs pratiqués aux classes moyennes, sont un frein à une fréquentation régulière des accueils périscolaires.

Madame GARCIA Caroline demande s'il est possible d'utiliser une partie de la subvention TPM qui s'élève à 85 000 € en 2019 afin de diminuer les tarifs périscolaires.

Monsieur le Maire intervient en précisant que cette subvention reste une subvention exceptionnelle et que, par conséquent, elle ne peut pas être utilisée pour alléger le coût des tarifs du périscolaire sur une durée constante.

Il souligne aussi que le JIS est signataire d'un contrat avec la CAF qui lui impose d'appliquer des barèmes progressifs dont les premiers doivent profiter aux revenus les plus modestes.

Dans un autre domaine, il souligne que la volonté communale est d'appliquer un prix de repas de cantine identique pour toutes les familles. Ce dernier pourrait comporter plusieurs tarifs calculés en fonction des revenus des familles.

La Présidente intervient en précisant qu'une étude sera prochainement engagée concernant la tarification du périscolaire. Cependant, à l'issue de cette étude, s'il y a perte de recettes sur ce poste, il faudra envisager en compensation, de réviser à la hausse, les tarifs d'autres prestations (mercredis, vacances). D'autre part, elle rappelle que le montant de la subvention communale doit rester à budget constant, par conséquent pas d'ajustement possible à envisager de la commune.

Après avoir épuisé les questions, la présidente met au vote le bilan et le rapport financier 2019.

Mise au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

4. Affectation du résultat 2019 (Diapo AG n°86)

La Présidente propose à l'assemblée générale, d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 36 187,13 € en report à nouveau créditeur.

La trésorière demande s'il y a des questions ?

Aucune demande n'est formulée.

Mise au vote de l'affectation du résultat 2019

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

5. Présentation du budget prévisionnel (fonctionnement et investissement) et du programme d'activité 2019

La Directrice présente conjointement avec l'adjointe de direction le budget prévisionnel 2020 (*Diapo AG n° 88 et 89 - Annexe 1*), le plan de développement des compétences 2020 (*Diapo 90*) ainsi que le programme d'activité de l'association (*Diapo AG n° 91*)

La directrice précise que la présentation du nouveau budget est faite habituellement à l'assemblée générale du mois de mars. A ce jour, le budget comporte un semestre de fonctionnement et compte tenue de la situation sanitaire et de la période de confinement, les dépenses et les recettes réalisées risquent de ne pas être en adéquation avec les prévisions. Cette année ne sera comparable à aucune autre.

Page 4 sur 6

- Association Jeunesse Inter Services -

N° Siret : 401 616 867 000 24 - Agrément Jeunesse Education Populaire n° 83JEP-05.12.12 du 12/12/2005

"Espace Pluriel" - Bd de la République - 83260 La Crau ☎ 04-94-57-81-94 📠 04-94-01-36-98 ✉ association@jis-lacrau.com

<http://www.jis-lacrau.com/>

Le budget 2020 de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 123 500 € avec un apport prévisionnel en fonds propres de 9 485 €.

Celui d'investissement s'élève à 23 500 € contre 41 000 € en 2019.

En 2020 l'association a prévu d'acquérir un véhicule 7 places pour un montant total de 18 000 €.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du budget prévisionnel 2020 la Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Monsieur le Maire prend la parole en précisant qu'au vu de la crise sanitaire, la commune sera obligée d'octroyer des subventions supplémentaires pour aider les associations qui pour certaines, sont fortement impactées par la situation actuelle et notamment celles qui officient dans le domaine de la petite enfance et du sport.

Cette année les budgets seront difficiles à maîtriser car on ne sait pas où on va !

Il précise à l'assemblée que la commune a dû acquérir des fournitures de protection (masques alternatifs distribués aux craurois, masques pour l'ensemble du personnel, gel hydroalcoolique...). A ce jour, le montant de ces dépenses imprévues au budget s'élève à 280 000 €.

Il demande au JIS si leurs dépenses ont été impactées. L'adjointe de direction lui répond que l'acquisition de fournitures de protection s'élève environ à 10 000 €.

La directrice poursuit la présentation et précise à l'assemblée que le plan de développement de compétence présenté ne sera pas réalisé entièrement car les formations prévues de mars à septembre ont été annulées en raison de la crise sanitaire. La situation est identique en ce qui concerne le calendrier des actions prévisionnelles 2020.

6. Questions diverses

a) Cooptation de deux adhérents au sein du Conseil d'Administration.

La Présidente explique à l'assemblée que pour la bonne marche démocratique de l'association et pour un apport en idées nouvelles, il devient indispensable d'étoffer le conseil d'administration en y accueillant de nouveaux bénévoles.

Elle présente les candidatures de Madame CAPEZZA Carole et de Madame GARCIA Caroline. Elle excuse l'absence de Madame CAPEZZA Caroline, indisponible pour raisons professionnelles.

Ces personnes intègrent le Conseil d'administration jusqu'en mars 2021, date de la prochaine assemblée générale électorale.

La présidente les remercie d'avoir fait acte de candidature et leur souhaite la bienvenue.

Avant de clôturer la séance, la présidente donne la parole à Monsieur le Maire.

Monsieur SIMON débute son allocution en précisant qu'il est très attaché au JIS, association qu'il a lui-même créée il y a un peu plus de 25 ans. Il félicite chaleureusement les bénévoles et l'ensemble des salariés pour leur implication et leur travail.

Il est intimement convaincu que le tissu associatif, fortement présent sur la commune, permet aux individus de créer du lien social, ce qui aide à contenir les problèmes de délinquance sur le territoire.

Cependant, il constate que le principal écueil au fonctionnement des associations, c'est le manque ou la diminution des participations financières des partenaires. Ces déficits de financement sont compensés par des subventions octroyés par les communes, alors qu'elles-mêmes, subissent de plein fouet, les diminutions des dotations de l'état.

Le second obstacle qui impacte l'ensemble du monde associatif, c'est le manque de bénévoles. Les associations deviennent des prestataires de services, des biens de consommation courante et les parents s'y investissent de moins en moins.

La Présidente acquiesce les propos de Monsieur le Maire, les parents n'ont pas toujours conscience que le JIS est une association et qu'il faut s'y investir et y consacrer du temps pour qu'elle continue de fonctionner.

En conclusion, Monsieur le Maire annonce que suite à une demande de la Chambre Régionale des Comptes une étude juridique sera lancée prochainement afin de déterminer le mode de fonctionnement qui régira, à l'avenir, les relations entre le JIS et la commune.

Avant de lever la séance, la Présidente remet aux trois invitées d'honneur un bouquet de fleur et les congratule chaleureusement pour toutes les années de collaboration avec le JIS.

Clôture de la séance à 20h40

Muriel PICHARD
Secrétaire



Florence LEBLOND
Présidente

